

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 04 mars 2021 portant nomination à la Conférence nationale de santé
instituée par l'article L. 1411-3 du code de la santé publique**

NOR :

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-3 et D. 1411-37 ;

Vu l'arrêté du 4 février 2020 portant nomination à la Conférence nationale de santé ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Il est mis fin au mandat de :

1° Collège des représentants des territoires et des conférences régionales de la santé et de l'autonomie :

- au titre des intercommunalités, sur proposition de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) :
 - M. Daniel BENQUET, titulaire, Val de Garonne agglomération ;
 - Mme Anne TERLEZ, suppléante, Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Article 2

Sont nommés membres de la Conférence nationale de santé pour la durée du mandat restant à courir :

1° Collège des représentants des territoires et des conférences régionales de la santé et de l'autonomie :

- au titre des intercommunalités, sur proposition de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) :

Mme Anne TERLEZ, Communauté de l'agglomération Seine-Eure, suppléée par Mme Catherine LOUIS, Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon ;

- au titre des communes, sur proposition de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) :

Mme Véronique BESSE, Maire des Herbiers, suppléée par M. Frédéric CHEREAU, Maire de Douai.

3° Collège des partenaires sociaux et des acteurs de la protection sociale :

- au titre des organismes d'assurance maladie complémentaire, désignés sur proposition du Président du conseil de l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM) :

Mme Catherine GRANDPIERRE-MANGIN, titulaire, UNOCAM.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait, le 04 mars 2021

Le Ministre des Solidarités et de la Santé

Pour le ministre et par délégation,

Cheffe de service des politiques
d'appui au pilotage et de soutien
Direction Générale de la Santé


Véronique DEFFRASNES